

Découvertes récentes de tombes "aristocratiques" de la transition Hallstatt/La Tène dans le nord-est de la Belgique.

Rapport préliminaire.

LUC VAN IMPE

Introduction.

Dans la littérature archéologique, Wijshagen est connu par la présence sur son territoire d'une tombelle appelée "Tuudsheuvel" (colline ou motte aux morts). Elle fut fouillée à la fin du 19^e siècle par M. Ch. Dens, qui nous la décrit entourée d'une enceinte circulaire - rempart de terre modeste et fossé périphérique? - mesurant 28m de diamètre. Sous le tumulus central, d'un diamètre de ca. 10m, l'inventeur aurait trouvé 7 urnes rangées en demi-cercle et remplies d'ossements calcinés¹.

On doit à M. M.E. Mariën d'avoir attiré l'attention des chercheurs sur l'existence de la tombelle de Wijshagen oubliée depuis un demi-siècle².

À cette époque, après la dernière guerre mondiale, de nouvelles trouvailles ont montré qu'à l'âge du bronze des liens culturels étroits étaient établis avec le sud-est de l'Angleterre (Wessex) et le nord de la France. Cette relation est depuis lors appelée "culture d'Hilversum/Drakenstein" aux Pays-Bas et en Belgique ou "groupe d'Eramécourt" en France.

Cette parenthèse permet de situer la commune de Wijshagen dans l'historique de la recherche archéologique ainsi que le rôle de M. M.E. Mariën; cependant la tombelle citée ne concerne en aucun cas le thème du colloque "La civilisation de Hallstatt" tenu à Liège-Wégimont et objet des présents actes.

La commune de Wijshagen, supprimée depuis 1971 et reprise dans l'entité de Meeuwen, appartient depuis la fusion des communes de 1977 à la nouvelle commune de Meeuwen-Gruitrode. Wijshagen est situé en bordure nord du "plateau de Campine", constitué de dépôts quaternaires laissés par la Meuse et le Rhin (*fig.1*). Ce plateau, légèrement incliné vers le nord, à l'altitude de 50m, fut mis en relief suite à des phénomènes d'érosion et d'abaissement des régions avoisinantes, d'une part et, d'autre part, par le creusement de la Meuse. Quoique ce plateau, recouvert par des sables de couverture, ait connu une présence humaine déjà dans un passé lointain et que, même pour les âges du bronze et du fer, le nombre de nécropoles suggère une présence humaine relativement dense, les facteurs naturels favorables ou défavorables à l'occupation par l'homme ne sont guère connus, puisque à peine approfondis. Pour cette raison et parce qu'il est prématuré de conclure sur base de nouvelles trouvailles faites à Wijshagen, nous nous limiterons à une présentation provisoire des principaux résultats.

Déjà en 1977, les préparatifs de la fouille de sauvetage d'une tombelle menacée par la construction d'habitations ne purent aboutir aux résultats espérés, des interventions malencontreuses ayant

¹ Ch. DENS, *Etudes sur les tombelles de la Campine*, Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles XI, 1897, 243-245, pl. IV.

² M.E. MARIËN, "Bell-Barrows" et "Disc-Barrows" en Belgique, *Archéologie* 1947, 358-359 (=L'Antiquité Classique 17, 1947). ID., *Oud-Belgie van de eerste landbouwers tot de komst van Caesar*, Antwerpen, 1952, 208-211. L. VAN IMPE, *Ringwalheuvels in de Kempense Bronstijd. Typologie en datering*, Archaeologia Belgica 190, Bruxelles, 1976.

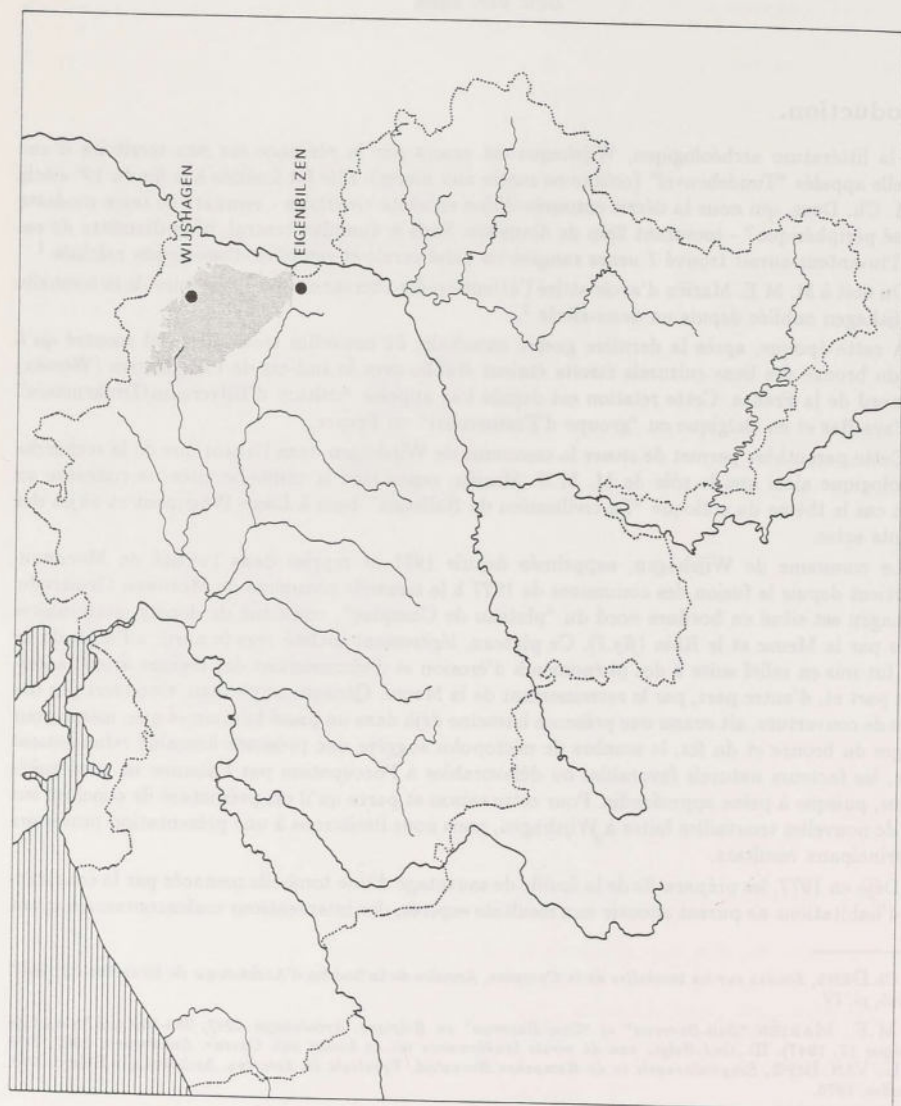


Fig. 1. - Carte de situation : Wijshagen y est situé en bordure nord du plateau de Campine (en grisé).

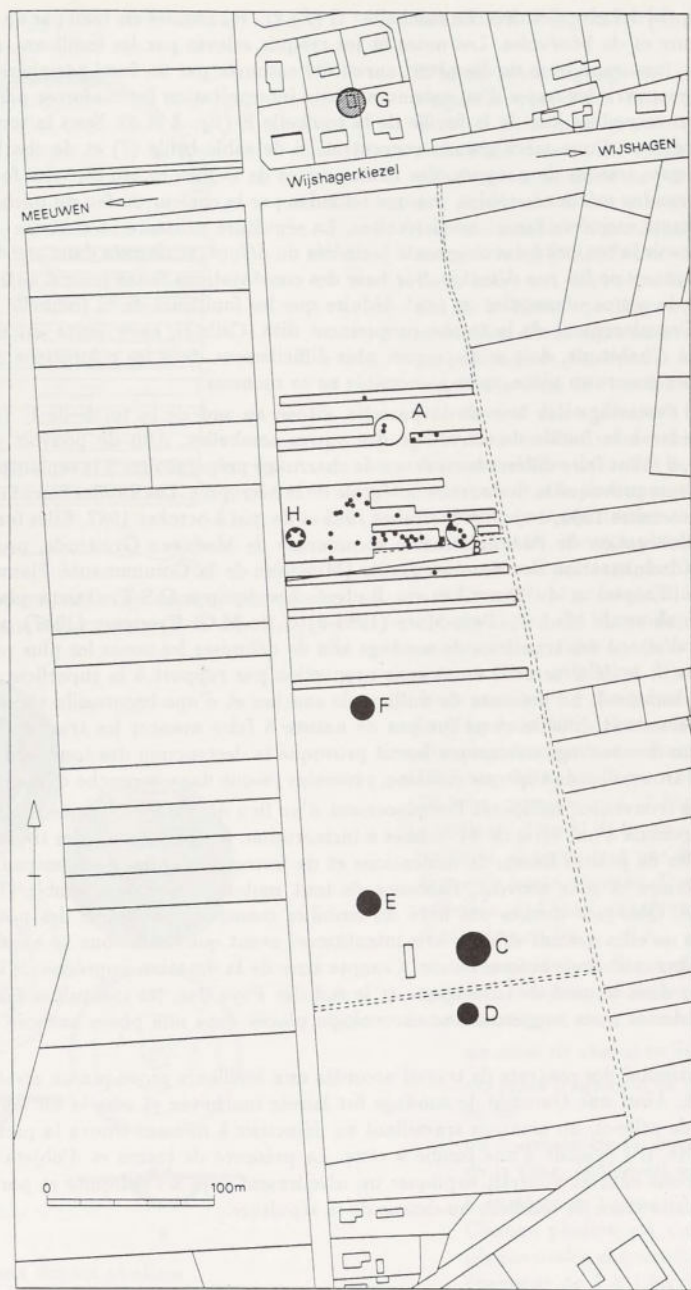


Fig. 2. - Plan de la nécropole.

été menées auprès des propriétaires. La tombelle - G (fig. 2) - fut fouillée en 1980 par un groupement local d'amateurs et de bénévoles. Les notes et les croquis relevés par les fouilleurs, révèlent que cette tombelle, mesurant 18 m de diamètre, aurait été entourée par un fossé périphérique étroit et qu'elle devait recouvrir les restes d'un ustrinum. Cette interprétation fut renforcée par les données que nous avons recueillies lors de la fouille de la tombelle E (fig. 2 et 8). Sous la tombelle G, on constata la présence d'une assez grande concentration de sable brûlé (?) et de charbon de bois, ainsi que quelques tessons de poteries, des menus restes de bronze et, au dire des fouilleurs, une "goutte d'or" rendus méconnaissables, puisque refondus par la chaleur du feu du bûcher. Quelques restes d'ossements incinérés furent aussi récoltés. La sépulture primaire et centrale - petite fosse destinée à recevoir la majorité des ossements incinérés du défunt, renfermés dans une urne de terre cuite ou de bronze - ne fut pas détectée. Sur base des constatations faites pour d'autres tombelles appartenant à la même nécropole, on peut déduire que les fouilleurs de la tombelle G n'ont pas pu identifier l'emplacement de la tombe proprement dite. Celle-ci, sans doute enfouie plus profondément que d'habitude, doit se distinguer plus difficilement dans les colorations des sables. Il faut la supposer encore en place, mais inaccessible en ce moment.

En 1984, l'essartage des bois de la parcelle, située au sud de la tombelle G (fig. 2), nous incita à procéder à la fouille de sauvetage des autres tombelles. Afin de pouvoir y mener des investigations, il fallut faire différer les travaux de charriage préparatoires à la replantation; ceux-ci auraient d'ailleurs provoqué la destruction intégrale de la nécropole. Les fouilles furent organisées de septembre à décembre 1984, de juin à décembre 1985 et de mai à octobre 1987. Elles furent réalisées grâce à la collaboration de l'administration communale de Meeuwen-Gruitrode, propriétaire du terrain, de l'Administration des Eaux et Forêts (Ministère de la Communauté Flamande) et des Ministères de l'Emploi et du Travail et du Budget. Les équipes C.S.T. étaient placées sous la direction journalière de Mad. C. Peys-Maes (1984-5) et de M.G. Creemers (1987), archéologues. On y effectua d'abord des tranchées de sondage afin de délimiter les zones les plus rentables, nos moyens réduits et le délai accordé étant sans proportion par rapport à la superficie du secteur à fouiller (ca. 8 hectares). La présence de milliers de souches et d'une broussaille abondante rendit la fouille extrêmement difficile et ne fut pas de nature à faire avancer les travaux. En plus, un décapage ou un dessouchage mécanique aurait provoqué la destruction des tombes à incinération et la perte des trouvailles de l'époque romaine, présentes jusque dans la couche d'humus en surface.

Ces riches trouvailles, indiquant l'emplacement d'un lieu de culte à l'époque romaine, mises à part, nous disposons d'une série de 44 tombes à incinération. Il s'agit de tombes très simples; elles sont constituées de petites fosses, de dimensions et de formes variables, dans lesquelles l'absence de l'urne funéraire et plus souvent, l'absence de tout mobilier funéraire, semble être l'élément caractéristique. Quelques tombes ont livré du mobilier montrant qu'aucune des poteries n'était complète mais qu'elles avaient subi un bris intentionnel avant que les tessons ne soient éparpillés, soit sur le bûcher, soit dans la fosse même. Compte tenu de la datation imprécise de la céramique de l'âge du fer dans le nord de la Belgique et le sud des Pays-Bas, les trouvailles faites dans ces sépultures modestes nous suggèrent une chronologie placée dans une phase avancée du La Tène ancien.

La discontinuité des contrats de travail accordés aux fouilleurs provoqua un arrêt temporaire des recherches. Ainsi une tranchée de sondage fut laissée inachevée et vers la fin de juillet 1986, dans un coin de celle-ci, un amateur travaillant au détecteur à métaux trouva la première tombe à mobilier riche. Il s'agissait d'une tombe à ciste. La présence de traces et d'objets de l'époque romaine au même endroit pourrait expliquer un nivellement déjà à l'antiquité et par conséquent l'absence de toute trace de tombelle au-dessus de la sépulture.

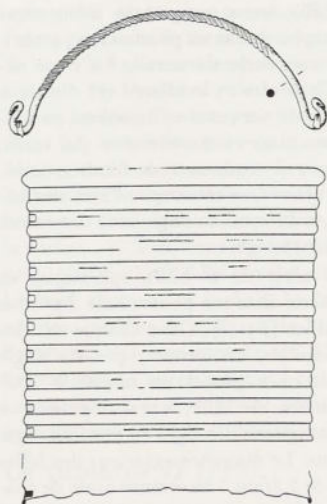


Fig. 3. - Reconstitution en dessin de la ciste avant restauration (Ech. env. 1/3).

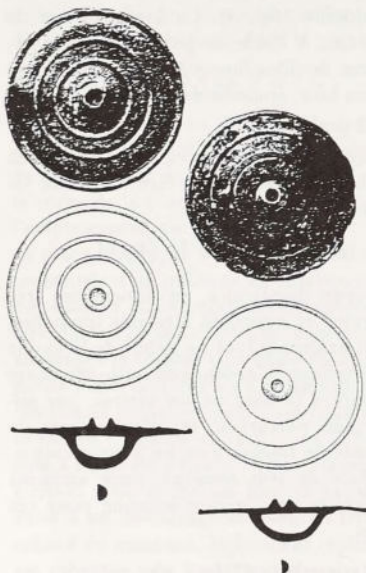


Fig. 4. - Deux des six phalères en bronze (Ech. env. 1/1).

La tombe à ciste (fig. 2)

D'après le témoignage de l'inventeur, il ne s'agissait que d'une fosse petite et modeste, à peine plus grande que les dimensions de la ciste qu'elle renfermait. Celle-ci, très fragmentée dans sa partie supérieure, est constituée d'une tôle de bronze martelée de manière à pratiquer 9 cordons de 9mm de large (fig. 3)³. Les cordons équidistants entre eux sont séparés par une plage de 11 à 12mm de largeur, pointillée en son milieu d'une ligne interrompue frappée au pointeau de l'intérieur. L'ouverture est constituée d'un 10^e cordon obtenu par retournement de la tôle vers l'intérieur, autour d'un anneau solide en fer. Là où les deux extrémités de la tôle se touchent et se superposent, afin de former un récipient cylindrique, le chaudronnier a chassé 9 rivets à tête aplatie, chacun placé dans la plage située entre 2 cordons. Le fond, rapporté, a été martelé et présente 2 nervures plates concentriques de 15mm de large avec, au centre, trois cercles concentriques martelés autour d'un omphalos. Un rabat de 4 à 5mm tout autour était destiné à encasturer la plaque du fond. Cette ciste présente les dimensions suivantes : diam. ext. bord. : 22,6 cm; diam. ext. corps : 21,4cm; h. tot. : 20,1cm; capacité : ca. 7 litres. L'anse est constituée d'un fil de bronze, torsadé, épais de 6mm, se terminant par des crochets, en forme de buste d'oiseau. Des restes oxydés attachés à l'anse suggèrent la présence d'attaches en fer.

Autour de la ciste remplie d'ossements incinérés fut récupéré un lot d'objets en fer et en bronze :

- un mors de cheval en fer.
 - quelques fragments de petits anneaux en fer.
 - un fragment de la deuxième (?) anse de la ciste, également en fer.
 - 6 phalères en bronze (fig. 4).
- Chaque phalère est constituée d'une plaque coulée et tournée ensuite, d'une épaisseur de 1 à 1,5mm. Le diamètre

³ Restauration en cours au Römisch-Germanisches Zentralmuseum à Mainz (All.).

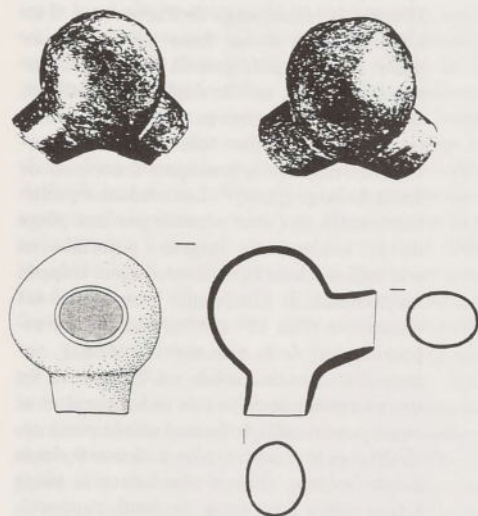


Fig. 5. - Deux des huit billes à douilles, dont une en coupe (Ech. env. 1/1).

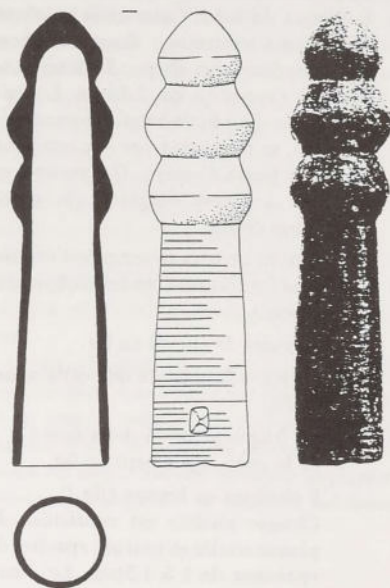


Fig. 6. - Une des quatre douilles trilobées (Ech. env. 1/1).

varie de 4,7 à 5,2cm; à l'endroit, le centre de chaque phalère est décoré d'un ombilic creux qui, après avoir servi d'emplacement au pointeau, a pu abriter une perle de corail. La zone entre le centre et le rebord est divisée à l'aide de nervures et de sillons en plusieurs plages concentriques. Au verso, autour des anneaux de fixation semi-circulaires, se remarquent soit des bavures dues au coulage, soit des traces de martelage

- une série de 8 billes sphériques et creuses, chacune pourvue de 2 petites douilles (fig. 5). Dans chaque cas, les 2 douilles, ne formant pas un angle droit mais plutôt un angle de 100° ou même de 110° , furent destinées au montage sur des tiges en matière organique. Le diamètre extérieur des billes est de 2,3mm, l'ouverture ovale de chacune des douilles est de 8 sur 10mm.
- 4 douilles allongées, trilobées d'un côté et décorées de l'autre de sillons transversaux autour de l'ouverture de la douille (fig. 6). La longueur est de 6cm. A l'aide de petits rivets en fer, ces douilles furent fixées sur des tiges en bois, épaisses de ca. 10mm.
- 2 perles en os
- quelques anneaux et des attaches en bronze destinées à être fixés aux lanières.

Les tertres A et B (fig. 2).

Ces deux monticules, de dimensions très modestes et supposés être des tombelles, furent examinés tout au début de la fouille systématique. L'absence de toute sépulture primaire à la base de ces tertres, par ailleurs non perturbés, et, d'autre part, la présence de tombes simples à incinération, en place en leur sommet, nous amènent à proposer une origine éolienne pour ces buttes.

Le tumulus C (fig. 2).

Ce tumulus, d'un diamètre d'environ 20m, présentait une élévation de 50cm à peine. Il recouvrait une tombe à incinération, aménagée au centre. La fosse, de forme

irrégulière et assez large, contenait une situle de bronze, remplie des ossements calcinés du défunt. La fosse, perturbée par des terriers, fut remplie des restes du bûcher (charbon de bois et cendres entremêlés de fragments métalliques déformés et partiellement refondus par la chaleur du feu). Parmi ces restes figurent 2 fragments de torques (?) en bronze, 2 fragments d'un bracelet ou anneau de cheville également en bronze et plusieurs objets en fer (e.a. des anneaux et un petit crochet de ceinture ?). Au-dessus de la situle fut retrouvé un fragment d'une coupe en céramique de forme hémisphérique. Il n'est pas du tout évident que ce dépôt soit le résultat d'un geste intentionnel. Dans la partie supérieure du tumulus, au-dessus de la tombe centrale, fut retrouvé un tout petit dépôt rituel constitué de 2 céramiques : l'une est un petit gobelet dont la forme est d'inspiration "marnienne", l'autre très abîmée, présente la forme d'une bouteille à col évasé. La situle en tôle de bronze, trouvée dans la sépulture, présente les dimensions suivantes : haut. max. 33,5cm; diam. à la carène : 30,5cm; capacité : 14,8 l (*fig. 7 et 10*). Les dimensions du récipient ont nécessité l'emploi de 2 tôles martelées. De chaque côté, ces tôles ont été assemblées à l'aide de 10 rivets à tête aplatie. Le fond, rapporté et cachant les traces d'un rivetage (?) de la plaquette originale du fond, fut fixé au manteau par un système de "couture" au fil de cuivre. Le haut, à l'ouverture, est rabattu vers l'extérieur sur une âme de fer. Des deux attaches en bronze, présentes à l'origine, il ne restait qu'une seule, l'autre ayant été remplacée par un exemplaire en fer; ce dernier est détérioré suite à l'oxydation. L'anse de forme hémisphérique est faite d'une tige de bronze de section rectangulaire, se terminant de part et d'autre en crochet imitant des bustes d'oiseaux.

Le tumulus D (*fig. 2*).

La tombelle de ca. 12m de diamètre et de ca. 50cm de hauteur, fut élevée au-dessus d'une tombe à incinération. Cette dernière fut aménagée dans une petite fosse, où furent éparpillés les ossements calcinés et quelques charbons de bois. Les ossements et un petit clou (?) en fer mis à part, la tombe était dépourvue de tout mobilier funéraire. Ce n'est qu'en deux endroits différents, situés au pied de la tombelle, que l'on retrouva les tessons appartenant au même récipient en céramique : il s'agit d'un bol hémisphérique dont la partie supérieure est droite et la panse élaboussée.

Le tumulus E (*fig. 2 et 8*).

Cette butte modeste, de ca. 14 m de diamètre, présentait du côté nord une hauteur de ca. 90 cm et au sud une hauteur de 40 cm au-dessus de la surface actuelle. Lors de la fouille, on a pu constater qu'elle s'élevait de ca. 1 m au-dessus du niveau protohistorique. Le tas de terre sableux, constituant le corps de la tombelle, fut entamé au-dessus d'une tache irrégulière de ca. 6 sur 5 m, constituant l'emplacement du bûcher. Ce n'est que vers l'extérieur de cette tache, qu'on remarqua du sable en place, rougi par le feu. Le centre de cette tache, formant une couche de 10 à 20 cm d'épaisseur constituée d'un mélange de charbons de bois, de quelques ossements calcinés et de petits fragments métalliques, nous paraissait bouleversé et fouillé. Ceci a dû se passer après l'extinction du bûcher, lors du triage des éléments incinérés. C'est au centre de cet emplacement que dans la suite on aménagea la tombe. Une situle en bronze, contenant les ossements du défunt, fut enterrée dans une petite fosse, de taille à peine plus grande que l'urne (*fig. 8-9*). L'endroit même avait été déblayé des cendres et recouvert par celles-ci après l'enfouissement. La situle (hauteur max. : 25,5cm; diam. à la carène : 24,3cm; capacité : ca. 7,2 litres) est constituée d'une seule tôle de bronze, fermée d'un côté à l'aide de 8 rivets à tête aplatie. D'un côté, tout près du fond, le manteau présente une bosse. Celle-ci a dû se former lors du façonnage du manteau même, sans doute suite au martelage ou suite à un découpage en éventail trop large de la tôle. Le fond est rapporté et martelé contre le rebord du manteau, légèrement replié vers l'extérieur (*fig. 10*). Comme pour la situle C, l'ouverture est rabattue vers l'extérieur sur une âme de fer. De même, une seule des deux attaches en bronze rivetées sur l'épaule fut conservée; quelques débris de fer révèlent que l'autre fut jadis remplacée par un exemplaire en fer. L'anse hémisphérique, également constituée d'une tige en bronze de section carrée, est pourvue de deux crochets (bustes d'oiseaux stylisés). Parmi les ossements incinérés, renfermés dans la situle, on retrouva quelques restes d'une tôle en bronze pliée et même refondue : il s'agit probablement de fragments d'un ceinturon en bronze. Dans la couche constituant les restes



Fig. 7. - La situle de la tombelle C.

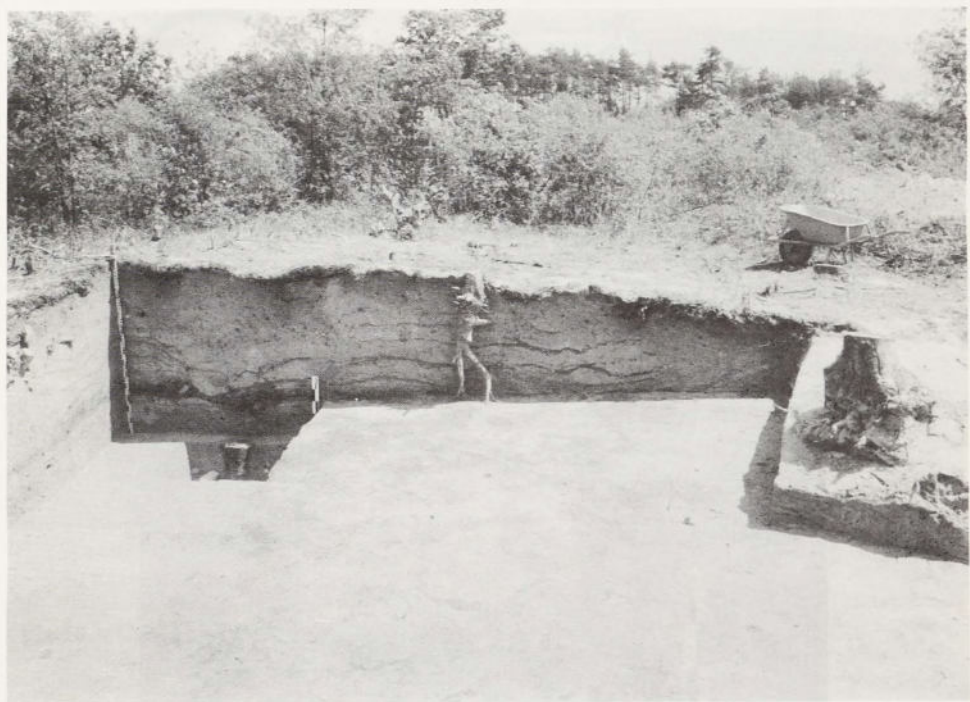


Fig. 8. - Vue sur la partie sud-ouest de la tombelle E fouillée, avec la sépulture aménagée dans son centre.



Fig. 9. - La tombe à situle située au centre du tumulus E.



Fig.10. - Les deux situles en bronze : E (à gauche) et C (à droite).

du bûcher se trouvaient de menus fragments de bronze et de fer, dont quelques-uns non identifiés jusqu'à présent. Signalons enfin la présence d'une pointe de flèche en fer, de deux billes creuses à douilles en bronze, semblables à celles retrouvées dans la tombe à ciste (H) et d'un maillon tribolé en bronze.

Le tumulus F (fig. 2).

Il s'agit, comme pour la tombelle D, d'un monument funéraire d'un diamètre de ca. 14m, érigé au-dessus d'une fosse contenant les ossements calcinés, sans aucun mobilier. Seule la présence de quelques tessons de céramique et d'un tout petit anneau de bronze (perle?) est à signaler.

Conclusions.

Les découvertes récentes effectuées à Wijshagen sont dues à une fouille de sauvetage, devenue une méthode d'intervention habituelle pour l'étude des nécropoles à tombelles des Champs d'Urnes ou des époques ultérieures. Ces trouvailles constituent un événement pour l'archéologie en Belgique et étaient attendues depuis 1871, date de la mise au jour de la tombe dite du "prince d'Eigenbilsen". A plusieurs reprises, M.E. Mariën a étudié et publié les quelques pièces qui subsistaient de ce mobilier funéraire⁴. Restée jusqu'à ce jour une découverte "unique" dans notre pays, cette tombe n'était pas isolée, si l'on tient compte d'autres trouvailles semblables dans la vallée de la Meuse ou sur le territoire des Pays-Bas (Nijmegen, Meerlo, Wijchen, Mook, Baarlo, Ede). Les tombes de Wijshagen viennent s'ajouter au groupe de "tombes riches" ou "tombes aristocratiques" considérées comme des témoins du clivage social existant dans les communautés protohistoriques. La ciste et la plupart des objets mineurs, n'étant pas encore restaurés, nous nous limiterons à quelques remarques de caractère tout à fait provisoire.

La ciste, dont nous ne connaissons pas tous les détails de la partie supérieure, peut être rangée dans la série AII, d'après B. Stjernquist, avec un manteau KII/D2, un rebord KM1 et un fond PB1b/KB1. Dans cette typologie technologique l'anse aurait des codes H2/E2. Le modèle, avec un rebord KM1 et un fond PB1b, n'y serait représenté que par 3 exemplaires, tous situés en territoire vénète. B. Stjernquist se réfère aux trouvailles de Montebelluna, de Picugi et de Bitnje⁵. Les ensembles fermés contenant des cistes de ce type, et livrant des repères chronologiques, indiqueraient une datation pendant toute la phase Ha-D. Il me paraît difficile de présenter les comparaisons sur base d'un groupe si restreint, défini par les caractères de seulement 3 récipients. Je crois plutôt qu'il faut étendre les comparaisons à l'intérieur du groupe des cistes, soit de la série II (d'après B. Stjernquist), soit du groupe à 9 cordons (groupe B, d'après B. Bouloumié). Malgré certaines différences concernant la confection du rebord, la présence ou l'absence du grénétis fin dans les plages entre les cordons ou la liaison du fond à la paroi, il faut certainement tenir compte d'une série de cistes trouvées en France. Il s'agit des seaux d'Alise-Sainte-Reine (Côte d'Or), Sivry-les-Amay (Côte d'Or), Reuilly (Loiret), Chaumoy (Cher) et de Gurgy (Yonne)⁶. L'exemple

⁴ Dernière publication : M.E. MARIËN, *Het vorstengraf van Eigenbilsen*, Publikaties van het Provinciaal Gallo-Romeins Museum Tongeren 37, Tongeren, 1987.

⁵ B. STJERNQUIST, *Ciste a cordoni (Rippenziste)*. *Produktion-Funktion-Diffusion*, Acta Archaeologica Lundensia 6, Bonn-Lund, 1967, I, 28-39, 63-64, 71-74, 103-104, Tab. 14; II, Taf. XX : 3 et 5, XXI : 8, LI : 1-2.

⁶ B. BOULOUMIÉ, *Les cistes à cordons trouvées en Gaule (Belgique, France, Suisse)*, Gallia 34, 1976, 12-15, 22, 25. J.-P. DELOR - C. PELLET, *Les ensembles funéraires de "La Picardie" sur la commune de Gurgy (Yonne)*. *Etude préliminaire*, Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est XXXI, 1980, 29-34, 42-44, 46-47.

Gurgy I, trouvé dans la structure V (fosse n° 61), semble surtout être très proche de la ciste de Wijshagen. La ciste à cordons Gurgy II, présentant à peu près les mêmes dimensions, se distingue de la nôtre par un rebord replié vers l'extérieur et un fond à ruban simple. Les fibules à fausse corde à bouclette, associées à la ciste Gurgy I, permettraient une datation au Hallstatt final (500-475 av. J.C.). Signalons qu'une autre ciste conservée au Musée de Bonn et trouvée en Belgique déjà avant 1877 - mais sans localisation connue - montre une étroite parenté avec les exemplaires précédents⁷. Mais il n'y a pas que la ciste pour établir des relations avec la France. Les quatre douilles trilobées, considérées parfois comme étant des colonnettes décoratives aux coins du char funéraire, le permettent aussi. On en a trouvé 2 exemplaires à Somme-Tourbe - "La Gorge-Meillet", 3 dans la tombe à char de l'Avenue de Strasbourg à Châlons-sur-Marne, 3 dans la tombe 13 des "Côtes-en-Marne" à Ecury-sur-Coole et 4 dans la tombe du "Terrage" à Berru, tous des sites localisés dans le Département de la Marne. L'emplacement de ces douilles dans la tombe de Somme-Tourbe, à côté du genou gauche, et dans celle de Châlons, à côté du pied gauche, semble en tout cas contredire l'interprétation d'une décoration du char même. U. Schaaff signale leur association aux grandes phalères; il en déduit l'appartenance à l'équipement personnel ou à la cuirasse du défunt⁸. D'autres douilles plus ou moins semblables, en bronze ou en fer, furent trouvées à Rittershausen/Dillkreis (Hessen, All.) (1 ex.), dans le dépôt de Rolampont "La Tuffière" (4 ex.) et même dans la tombe 42 des Jogasses⁹. Quoique leur fonction ne soit pas précisée, il faut cependant attirer l'attention sur les ressemblances avec les fameuses pièces en U, montées de part et d'autre du mors. Quelques-unes de ces pièces ont été faites de tiges pliées en bois et furent pourvues de terminaisons métalliques aux extrémités, ressemblant très fort aux douilles considérées¹⁰.

Les 6 phalères plates et pourvues d'un anneau semi-circulaire peuvent être comparées aux phalères du dépôt de Sefferweich (Bitburg, All.)¹¹. Les objets en bronze, des phalères surtout, y étaient accompagnés d'un fragment de céramique typique du Hunsrück-Eifel IIA (d'après HAFNER). D'autres phalères plates, parfois pourvues d'un anneau de fixation, montrent à l'endroit un décor organisé en zones ou plages concentriques autour d'un ombilic central. On peut signaler entre autres les petites phalères de la tombe à char de Cuperly (Marne), de la tombelle 8 d'Amel-sur-l'Etang (Meuse) et de la tombe à char de Somme-Bionne (Marne). Il n'est pas exceptionnel de les voir associées aux phalères ajourées, rondes ou larges, indice chronologique pour les replacer au La Tène ancien en général. Toutefois quelques tombes - e.a. Somme-Tourbe/"La Gorge-Meillet", Châlons-s/M., Cuperly - ont été datées du La Tène ancien (d'après HATT et ROUALET), chronologie que l'on pourrait accepter aussi pour la tombe à ciste de Wijshagen¹². Signalons que, jusqu'à présent, les éléments de comparaison pour les billes à douilles font défaut et que leur fonction reste difficile à préciser. Quelques données nous manquent, comme la nature de la matière employée pour

⁷ H.-E. JOACHIM, *Eine unbekannte Rippenziste im Rheinischen Landesmuseum Bonn*, Bonner Jahrbuch 177, 1977, 561-564.

⁸ U. SCHAFF, *Frühlatenezeitliche Grabfunde mit Helmen vom Typ Berru*, Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseum Mainz 20, 1973, 81-86, 99-104, Taf. 12-13.

⁹ ID., 101-103. L. LEPAGE, *Les âges du fer dans le bassin supérieur de la Marne, de la Meuse et de l'Aube et le tumulus de la Motte à Nijon (Haute-Marne)*, Mémoire de la Société archéologique Champenoise 3, 1984, 55-56, fig. 44. J.-J. HATT - P. ROUALET, *Le cimetière des Jogasses et les origines de la civilisation de La Tène (première partie)*, Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est 27, 1976, 433 et pl. 13 (n° 871).

¹⁰ R. JOFFROY - D. BRETZ-MAHLER, *Les tombes à char de La Tène dans l'Est de la France*, Gallia 17, 1959, 17-18, fig. 13. cf. M. EGG, *Zu den hallstattzeitliche "Tüllenaufsätzen"*, Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseum Mainz 33, 1986, 215-220.

¹¹ W. DEHN, *Ein Händlerfund des frühen Latènezeit aus Sefferweich*, Trierer Zeitschrift 10, 1935, 38 n° 13-14, Abb. 5,6c et 7c, Taf. IVa-b.

¹² U. SCHAFF, *Frühlatenezeitliche Grabfunde...*, 83, 99-100, Taf. 32 : 2-3. D. VON ENDERT, *Die Wagenbestattungen der späten Hallstattzeit und der Latènezeit im Gebiet westlich des Rheins*, B.A.R., Int. Series 355, Oxford, 1987, 87-88 et Taf. 48A; 102-103 et Taf. 48B; 144-146 et Taf. 89 : 14. cf. aussi R. JOFFROY - D. BRETZ-MAHLER, *Les tombes à char...*, 17 et fig. 11. D. BRETZ-MAHLER, *La civilisation de La Tène I en Champagne. Le faciès marnien.*, Gallia XXIII^e suppl. Paris, 1971, 122. D. VON ENDERT, *Zur Stellung der Wagengräber der Arras-Kultur*, Bericht der Römisch-Germanischen Kommission 67, 1986, 226-247.

les tiges sur lesquelles elles étaient montées et leur longueur. De plus il n'est pas du tout certain que toutes les pièces aient été trouvées. Compte tenu d'un angle de 100° et d'une longueur égale pour toutes les tiges, il n'est pas possible de reconstituer un polygone ou une structure reconnaissable. On pourrait penser que ces pièces aient appartenu à des éléments décoratifs d'un meuble, d'un char ou même d'une selle quelconque : il est possible de les monter les 2 pieds en V renversé, de manière à dessiner un zigzag décoratif, dont chaque sommet aurait été surmonté d'une de ces billes.

Les 2 situles trouvées sous les tombelles C et E sont du type "rhénan" défini par W. Kimmig¹³. Dans la classification de B. Bouloumié, ces situles trouvent leur place à côté de celles du groupe A3/var.1. La silhouette élancée de la variante 2 du même groupe caractérise la situle E¹⁴. On doit à W. Kimmig d'avoir attiré l'attention sur la présence d'un bon nombre de situles dans les nécropoles situées dans la zone du "Rheinische Gebirge". Il en considérait plusieurs comme fabriquées dans la région du Tessin et importées par les routes alpines et la vallée du Rhin vers le nord, en même temps que de la vaisselle et des produits de luxe d'origine méditerranéenne. Cet auteur consacra une étude de base à ce sujet en 1962/63 et confirma certaines idées récemment¹⁵. L. Pauli, par contre, essaya de rassembler des arguments en faveur de l'imitation d'exemples tessinois, en pays rhénan même, peut-être par des chaudronniers émigrés¹⁶.

Les datations des situles en bronze varient et recouvrent le 6^e et le 5^e siècle. Pour ce qui concerne les seaux de Wijshagen, l'on devra attendre la restauration des autres objets retrouvés dans les tombes afin d'exprimer des idées définitives. Les quelques réparations - renouvellement de l'attache ou de la plaque du fond - constatées, soit sur la ciste, soit sur les situles, montrent qu'il s'agissait de récipients de valeur restés longtemps en usage avant d'être déposés dans la tombe. Plusieurs décennies ont pu s'écouler entre le moment de leur fabrication, l'achat ou l'acquisition par le dernier propriétaire et finalement le jour de leur enfouissement.

Une dernière remarque peut être faite au sujet de la technique de "couture au fil de cuivre", constatée sur la situle C. Il suffit de signaler que la même technique de réparation a été appliquée sur la situle de la tombelle 12 du cimetière "Kaisergarten" de Horath (Kr. Bernkastel, All.)¹⁷. Cette technique particulière laisserait supposer que le même chaudronnier - ambulant (?) - aurait effectué ces réparations. La datation proposée pour la tombelle 12 de Horath correspondrait aux phases HEK IB et IIA1 (d'après HAFNER), ce qui recouvrirait la plus grande partie du 5^e siècle av. J.C.¹⁸

La présence de ces "tombes aristocratiques" en Campine belge nécessitera une révision approfondie de tous les cimetières du premier âge du fer et du début de l'époque de La Tène de la région. Il faudra reconstituer le milieu de ces "nouveaux riches" dont l'apparition ne peut être sans raison ni s'expliquer par la recherche ou l'exploitation de ressources naturelles. L'on pourra supposer qu'une famille locale dirigeante, faisant du commerce elle-même, aurait eu l'occasion d'acheter des articles de luxe apportés par d'autres commerçants. Wijshagen pourrait être une "factorerie" de commerce permettant ainsi la relation entre la vallée de la Meuse et la région rhénane d'une part, et la plaine flamande et la région côtière, d'autre part.

Plus simplement, en considérant que la richesse des mobiliers funéraires de Wijshagen indique

¹³ W. KIMMIG, *Bronzesitulen aus dem Rheinischen Gebirge, Hunsrück-Eifel-Westerwald, 43-44.*, Bericht der Römisch-Germanischen Kommission 1962-63 (1964), 31-106.

¹⁴ B. BOULOUMIÉ, *Situles de bronze trouvées en Gaule, (VI^e-IV^e siècles av. J.-C.)*, Gallia 35, 1977, 3-38.

¹⁵ W. KIMMIG, *Die Griechische Kolonisation in westlichen Mittelmeergebiet und ihre Wirkung auf die Landschaften des westlichen Mitteleuropa*, Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz 30, 1984, 41 et Abb. 35.

¹⁶ L. PAULI, *Die Golasecca-Kultur und Mitteleuropa. Ein Beitrag zur Geschichte des Handels über die Alpen.*, Hamburger Beiträge zur Archäologie I, Heft I, Hamburg, 1971, 13-23.

¹⁷ W. KIMMIG, *Bronzesitulen*..., 34, 42; Taf. 36-37. cf. A. HAFNER, *Die westliche Hunsrück-Eifel-Kultur*, Römisch-Germanische Forschungen 36, Berlin, 1976, I, 44, 69-71, 86; II, Taf. 25, 11-15.

¹⁸ ID., 69, 86, 97-99.

un niveau social inférieur à celui de Eigenbilsen et une hiérarchie entre eux, on pourrait penser avoir rendu enfin au "prince d'Eigenbilsen" ses cousins et cousines perdus de vue depuis tant d'années? ¹⁹.

Luc Van Impe
Parc du Cinquantenaire 1
B - 1040 Bruxelles

Documents mobiliers

¹⁹ Illustrations ©Service national des fouilles, Bruxelles...